



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Étude détaillée du projet de loi n° 46 – Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit  
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 26 mai 2015

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 1172-20150526**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 26 MAI 2015 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	2

Séance du mardi 26 mai 2015

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 46 – Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit (Ordre de l'Assemblée le 20 mai 2015)

Membres présents :

- M. Auger (Champlain), président
  
- M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Laframboise (Blainville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales et d'occupation du territoire
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et de développement des régions
- M. Lemay (Masson)
- M. Moreau (Châteauguay), ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil)
- M. Rousselle (Vimont)

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Moreau (Châteauguay), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Laframboise (Blainville) font des remarques préliminaires.

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Articles 1 et 2 : Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : L'article 4 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Auger (Champlain) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

**REMARQUES FINALES**

M. Laframboise (Blainville), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Moreau (Châteauguay) font des remarques finales.

À 10 h 27, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Yannick Vachon

\_\_\_\_\_  
Pierre Michel Auger

YV/cv

Québec, le 26 mai 2015